

Strasbourg, le 14 mars 2000

<cdl\doc\2000\cdl-ju\20-f-pdg>

Diffusion restreinte

CDL-JU (2000) 20

Or. Angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

Guide de l'utilisateur CODICES

(Version française 3.1)

Licence pour l'utilisateur final - Formulaire d'enregistrement du produit

Mono-utilisateur: L'acquisition du logiciel confère un droit non exclusif à 1 (une) « utilisation » simultanée du logiciel (« utilisation(s) autorisée(s) »), dans les seules conditions prévues au présent contrat. Pour les ordinateurs personnels ou stations de travail non connectées à un réseau, on entend par « utilisation » du logiciel son installation sur l'ordinateur ou la station de travail par chargement dans la mémoire tampon (ex. RAM) ou dans une unité de stockage permanent (ex. disque dur, CD-ROM ou autre dispositif ayant une fonction similaire) dudit appareil. Pour les ordinateurs ou stations de travail connectés à un réseau, l'« utilisation » s'entend comme un accès concomitant aux fonctions, quelles qu'elles soient, du logiciel. Le nombre d'utilisations simultanées du logiciel ne pourra excéder le nombre d'utilisations autorisées. Nonobstant les dispositions énoncées ci-dessus, le logiciel ne peut être utilisé pour fournir à des tiers des services en ligne ou autres services s'apparentant à ceux offerts par une base de données.

Restrictions : Le titulaire de la licence ne peut, ni par lui-même ni en y autorisant autrui, (a) désassembler, décompiler, ou extraire par quelque moyen que ce soit le code source du logiciel, (b) reconstituer à rebours le logiciel, (c) modifier les fonctions ou mettre en place des fonctions dérivées du logiciel, (d) faire des copies du logiciel, hormis une seule qui pourra être exécutée à fin d'archivage uniquement, (e) louer ou prêter le logiciel, (f) exploiter le logiciel dans un système en ligne, (g) utiliser le logiciel d'une quelconque manière qui puisse léser les droits de propriété intellectuelle ou autres d'une tierce partie, ou (g) transférer le logiciel ou copie de ce dernier à un tiers, sauf à remettre l'intégralité des supports et de la documentation ci-joints et à ne garder pour son propre usage aucune copie du logiciel (y compris des versions antérieures). On notera en outre qu'il est interdit d'acheter InfoApps à des fournisseurs autres que Folio pour l'utiliser ensuite comme source de composants Folio à des fins de diffusion interne.

Garantie limitée et limitation de responsabilité : L'éditeur garantit, pour une durée de 60 jours à compter de la date d'achat du logiciel, que le support sur lequel il est installé est exempt de vices qui pourraient en empêcher le chargement sur le poste informatique de l'acquéreur. L'unique obligation faite à l'éditeur au titre de cette garantie est le remplacement de tout support défectueux, pourvu que l'acquéreur l'ait informé de l'existence d'un tel vice dans le délai susmentionné de 60 jours. La licence délivrée pour ce logiciel est établie sur la base de sa vente "en l'état" et n'est ainsi accompagnée d'aucune garantie de quelque nature que ce soit.

L'EDITEUR DECLINE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES, NOTAMMENT CELLES, IMPLICITES, DE QUALITE MARCHANDE ET DE CONVENANCE A UN USAGE PARTICULIER. L'EDITEUR NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE, TANT SUR LE PLAN CIVIL QUE CONTRACTUEL OU AUTRE, DES EVENTUELS DOMMAGES OU PREJUDICES, QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE, LIES OU CONSECUTIFS A LA POSSESSION OU A L'UTILISATION DU LOGICIEL (PERTE OU ALTERATION DE DONNEES NOTAMMENT). A SUPPOSER QUE CETTE CLAUSE RESTRICTIVE SOIT JUGEE INOPPOSABLE, LA RESPONSABILITE DE L'EDITEUR SERA ENGAGEE A HAUTEUR TOUT AU PLUS DU MONTANT DES DROITS DE LICENCE VERSES PAR L'ACQUEREUR DU LOGICIEL. LES VOIES DE RECOURS OUVERTES EN APPLICATION DU PRESENT CONTRAT A L'ENCONTRE DE L'EDITEUR EXCLUENT TOUTE AUTRE ACTION JUDICIAIRE. LES RESTRICTIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PAS AUX ACQUEREURS RESSORTISSANTS DES ETATS QUI N'ADMETTENT PAS LA LIMITATION OU LE DENI DE LA RESPONSABILITE OU DES GARANTIES IMPLICITES EN CAS DE DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Pays : _____

Signature : _____

**Prière de télécopier ou de renvoyer ce formulaire dûment rempli au Conseil de l'Europe -
Commission de Venise, F-67075 Strasbourg, France, Fax: +33 388 41 37 38**